



NATIONS UNIES
 CONSEIL
 ECONOMIQUE
 ET SOCIAL



UN LIBRARY

Distr.
 GENERALE
 E/ICEF/678
 16 janvier 1981
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
 Conseil d'administration
 Session extraordinaire, janvier 1981

JAN 22 1981

UN/ISA COLLECTION

OPERATIONS DE SECOURS D'URGENCE EN FAVEUR DU KAMPUCHEA

Faits survenus depuis la dernière session du Conseil d'administration,
qui concernent directement le FISE

Note d'information du Directeur général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1
Débats du Conseil à sa session de mai 1980	2
Réunions avec les gouvernements participants	3
Financement de l'assistance humanitaire	4 - 8
Faits nouveaux survenus en novembre 1980	9 - 10
Besoins en 1981	11 - 15
Rôle du FISE en tant que principal organisme responsable	16 - 18
Situation actuelle au Kampuchea et dans les zones frontières thaïlandaises	19 - 48
Améliorations constatées depuis la dernière session du Conseil	19 - 23
A l'intérieur du Kampuchea	24 - 32
La précarité du redressement	33 - 40
Assistance en faveur des civils réfugiés à proximité de la frontière thaïlandaise	41 - 48

TABLE DES MATIERES (suite)

Annexes

- I. Lettre datée du 28 novembre 1980, adressée au Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
- II. Lettre datée du 9 janvier 1981, adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Introduction

1. La présente note a pour but de faire, à l'intention du Conseil, le point des activités entreprises depuis la dernière session du Conseil en mai 1980 au titre du programme de secours d'urgence en faveur du Kampuchea que le FISE a mis sur pied avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en collaboration avec le PAM, la FAO et le HCR.

Débats du Conseil à sa session de mai 1980

2. En ce qui concerne les activités du FISE au Kampuchea, le Conseil n'a pris qu'une décision formelle : approuver la recommandation tendant à utiliser pour la coopération dans ce pays une partie de la masse commune des ressources. Toutefois, le Conseil d'administration lors de son débat général, et le Comité du programme ont exprimé chacun à sa manière les vues ci-après sur le Kampuchea :

- "- On a généralement approuvé les activités du FISE au Kampuchea tout en se rendant compte que le volume du travail assumé par le personnel, notamment par les principaux responsables des tâches de gestion, s'était beaucoup accru; on s'est déclaré particulièrement satisfait des travaux du personnel, s'occupant directement de la région;
- On a reconnu que le FISE avait été appelé à s'occuper à un tel point des secours d'urgence en raison à la fois de son mandat et de ses capacités particulières qu'il devait conserver et renforcer;
- On s'est rendu compte que la nécessité d'obtenir un appui financier supplémentaire pour couvrir les besoins en secours d'urgence au Kampuchea nuisait aux contributions à verser au FISE pour d'autres projets notés;
- On a généralement approuvé l'intention du Directeur général de réexaminer la situation au Kampuchea et le rôle propre du Fonds à l'automne, en consultation avec les autres partenaires du FISE et les membres du Conseil;
- On a approuvé le vœu que, d'ici à la fin de l'année, le FISE pourrait être déchargé de son rôle d'organisation principalement responsable de l'aide au Kampuchea et revenir à ses fonctions plus normales dans ce pays." 1/

Réunions avec les gouvernements participants

3. Depuis la session tenue en mai par le Conseil, cinq réunions, tant officieuses qu'officielles, ont été organisées à l'intention des gouvernements qui participent à l'opération. Les participants ont été saisis de rapports sur les succès enregistrés et les problèmes rencontrés par les institutions internationales pour fournir les secours d'urgence nécessaires au Kampuchea et en Thaïlande ainsi que sur le soutien financier nécessaire à la poursuite de ces efforts.

1/ Documents officiels du Conseil économique et social, 1980, Supplément No 11 (E/1980/41-E/ICEF/673, par. 222).

Financement de l'assistance humanitaire

4. Depuis le lancement du programme d'urgence en octobre 1979 et jusqu'au mois de décembre 1980, on a calculé que l'opération internationale coûterait 500,7 millions de dollars des Etats-Unis. Au 31 décembre 1980, des gouvernements, des associations régionales comme la Communauté économique européenne et des groupements bénévoles comme les comités nationaux pour le FISE et les sociétés de la Croix-Rouge avaient annoncé des contributions s'élevant à 470 millions de dollars environ.

5. Les dépenses engagées jusqu'au 31 décembre 1980 se sont élevées à un total de 429 millions de dollars répartis comme suit :

	<u>Millions de dollars des Etats-Unis</u>
FISE	71,3
CICR	89,4
HCR	84,3
PAM	155,1
FAO	28,9

6. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte de l'assistance très substantielle qu'ont fournie par voie bilatérale des donateurs comme l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Viet Nam, la République démocratique allemande et d'autres pays d'Europe orientale. Des organisations non gouvernementales ont également engagé des fonds considérables pour leurs propres programmes d'assistance humanitaire, qui ont fréquemment complété ceux de la mission conjointe FISE/CICR.

7. Le 26 novembre, le Secrétaire général a apporté son appui au Programme d'assistance humanitaire des Nations Unies au peuple kampuchéen pendant l'année civile 1981 en adressant à tous les gouvernements participants un appel urgent leur demandant de s'engager à apporter tout l'appui financier possible pour aider à consolider les succès précaires enregistrés par le programme de 1979/1980.

8. Le 10 décembre 1980, une estimation de l'ordre de grandeur de l'assistance financière nécessaire en 1981 a été présentée lors d'une réunion officielle des gouvernements participants. Ces gouvernements se sont engagés à verser 63,5 millions de dollars pour couvrir les besoins du programme de secours d'urgence pour 1981 et le solde du programme pour 1980, qui étaient estimés à 235 millions de dollars; ils se sont entendus sur deux questions importantes :

- A la suite de la deuxième mission d'évaluation de la FAO qui doit avoir lieu au début du mois de février 1981, les institutions internationales reverraient le programme de secours d'urgence pour déterminer l'aide humanitaire essentielle et les priorités d'un programme d'assistance;
- Les gouvernements seraient prêts à verser une partie de leurs contributions à un fonds commun qui serait administré par le FISE en consultation avec le représentant spécial du Secrétaire général.

/...

Faits nouveaux survenus en novembre 1980

9. Le 7 novembre 1980, le Directeur général a fait le point de la situation au Kampuchea et a examiné, avec les présidents du Conseil, du Comité du programme et du Comité de l'administration et des finances, le rôle du FISE en tant que principal organisme responsable de l'opération. Il apparaît clairement qu'il serait difficile au FISE de renoncer à ce rôle à la fin de 1980, comme on l'avait espéré, et qu'il devrait continuer à assumer cette fonction au moins pendant quelques mois en 1981.

10. En novembre, la mission d'évaluation alimentaire de la FAO qui s'est rendue au Kampuchea pour évaluer l'action de l'aide internationale sur la remise en valeur de l'agriculture et pour déterminer s'il y avait éventuellement lieu de fournir une assistance supplémentaire en 1981, a résumé ses conclusions et recommandations comme suit :

"Après une période de destruction et de désorganisation, la remise en valeur du secteur agricole du Kampuchea est en cours. Grâce à l'accroissement de la production et de l'aide alimentaire, la famine et la sous-alimentation la plus aiguë ont été éliminées. Mais la crise n'est pas passée. L'économie est si fragile qu'elle pourrait rapidement s'effondrer sans apport supplémentaire d'aide alimentaire et d'assistance à la production vivrière 2/."

Besoins en 1981 3/

11. Des programmes d'assistance à la fois au Kampuchea et le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et en faveur de la population thaïlandaise affectée ont été mis au point et représentent un montant total de 236 millions de dollars environ pour la période se terminant en décembre 1981; sur cette somme, 93 millions de dollars sont destinés à la zone frontalière thaïlandaise, 108 millions doivent être consacrés aux activités d'assistance à l'intérieur du Kampuchea et le reste doit permettre d'acheter 75 000 tonnes de produits alimentaires pour combler le déficit alimentaire prévu au Kampuchea. Ce programme s'attachera essentiellement à améliorer encore davantage le système d'approvisionnement qui sera exclusivement orienté vers la satisfaction des besoins les plus urgents et l'on espère pouvoir ramener ainsi le montant total de cette assistance à 200 millions de dollars environ.

12. La mission d'évaluation de la FAO a établi une estimation provisoire des besoins en produits alimentaires, en semences de riz et en facteurs agricoles de production tels que les engrais, les outils et autres matériels nécessaires pour permettre au pays de pouvoir subvenir à ses propres besoins alimentaires vers la fin de 1981. En 1981, le Kampuchea aura encore besoin d'une assistance

2/ FAO, Bureau des opérations spéciales de secours, "Rapport de la Mission d'évaluation alimentaire au Kampuchea de la FAO" (W/P0180), novembre 1980.

3/ On trouvera aux paragraphes 33 à 40 ci-après un examen plus détaillé des besoins pour 1981.

humanitaire pour prévenir les pénuries alimentaires et pour garantir que les services essentiels dans les domaines de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'enseignement, qui ont été partiellement rétablis en 1979/1980, seront renforcés et continueront d'être fournis à une population actuellement estimée à 6 millions d'habitants. Les apports nécessaires pour maintenir les programmes de secours d'urgence dans les domaines de la logistique, de la santé, de l'assainissement, de l'approvisionnement en eau et de l'alimentation complémentaire, ainsi que le programme de rapatriement au Kampuchea ont été clairement définis par les organismes de coopération.

13. En Thaïlande, il a été établi qu'il fallait continuer de fournir un appui aux centres d'hébergement ainsi qu'une assistance en matière d'approvisionnement en eau, de services de santé et d'alimentation nécessaires pour maintenir à un niveau satisfaisant l'état sanitaire et nutritionnel des populations vivant dans les camps et dans les villages affectés.

14. Le programme d'aide d'urgence mis en oeuvre par le FISE en 1981 au Kampuchea vise essentiellement à appuyer et à maintenir les éléments logistiques existants et à reconstruire et rééquiper les installations sanitaires et scolaires afin d'assurer la fourniture des services essentiels.

15. Le Directeur général présentera à la session ordinaire du Conseil, qui se tiendra en mai 1981, des recommandations relatives à la coopération dans l'exécution de programmes à long terme à la fois au Kampuchea et en Thaïlande.

Rôle du FISE en tant que principal organisme responsable

16. Dans une lettre adressée au Directeur général du FISE le 28 novembre 1980, le Secrétaire général a exprimé l'espoir que le FISE continuerait en 1981 à assumer son rôle de principal organisme responsable. Le Secrétaire général avait conscience du fardeau que cela représente pour le FISE, mais il estimait qu'en raison des nombreux facteurs critiques, le FISE était exceptionnellement bien placé pour assurer la continuation d'un programme rationnel et intégré au Kampuchea. Il a déclaré que le FISE pouvait être assuré de tout son soutien dans l'exécution de sa tâche en tant que principal organisme responsable. Il a également informé le FISE que sir Robert Jackson avait accepté de continuer à assumer ses responsabilités de coordonnateur pendant encore un an.

17. Dans sa réponse au Secrétaire général, datée du 9 janvier 1981, le Directeur général a fait droit à la requête du Secrétaire général demandant que le FISE continue à agir en tant que principal organisme responsable jusqu'à la fin de 1981. Il avait pris cette décision à la suite des consultations qu'il avait eues avec le Président et les membres du Bureau du Conseil qui avaient donné leur accord après avoir examiné les vues du Secrétaire général et des principaux contributeurs ainsi que celles de nombreux autres gouvernements. Toutefois, cet accord n'était pas sans réserves étant donné les difficultés qu'il risque de soulever dans l'accomplissement de la mission dont le FISE est chargé à l'échelon mondial. Le Directeur général a évoqué ces difficultés dans sa lettre et a déclaré qu'il acceptait avec plaisir l'aide du Secrétaire général pour surmonter certaines d'entre elles. Comme le Secrétaire général, le Directeur général pensait que l'on

avait de bonnes raisons d'espérer que l'ensemble de l'opération de secours au Kampuchea pourrait être ramenée à un niveau normal vers la fin de 1981, date à laquelle, sauf imprévu, le Kampuchea pourrait avoir largement retrouvé son autonomie alimentaire.

18. Le texte intégral de la lettre du Secrétaire général au Directeur général et de la réponse du Directeur général est reproduit dans les annexes à la présente note.

Situation actuelle au Kampuchea et dans les zones frontalières
thaïlandaises

Améliorations constatées depuis la dernière session du Conseil

19. Le 31 décembre 1980, ayant réalisé leur principal objectif qui consistait à aider le peuple kampuchéen à commencer à rétablir les conditions indispensables à sa survie dans un pays dévasté, le FISE et le CICR ont mis fin à leur participation commune au programme d'assistance humanitaire.

20. Le but de l'opération était de sauver la vie des Kampuchéens, en particulier des enfants, de permettre au pays d'être autonome en matière de production alimentaire, de construire des installations sanitaires et scolaires de base, de veiller à ce que l'infrastructure mise en place permette de fournir tous les produits essentiels. On espérait en outre qu'un programme efficace encouragerait les Kampuchéens vivant dans les centres d'hébergement en Thaïlande ou regroupés le long de la frontière à rentrer dans leur patrie.

21. Grâce, principalement, aux efforts du peuple kampuchéen et à une assistance extérieure de grande envergure, la situation au Kampuchea s'est sensiblement améliorée depuis la session du Conseil de mai 1980. Les Kampuchéens ont non seulement réussi à survivre malgré les épreuves, ils ont aussi commencé à reconstruire leur pays, à instituer des services de base minimums dans les écoles, dans les centres sanitaires et dans les instituts de formation, et à faire des réparations d'urgence pour remettre en état les routes, le réseau ferroviaire et les installations portuaires. Un grand nombre des réfugiés qui se trouvaient en Thaïlande dans la zone frontalière sont revenus au Kampuchea.

22. Au cours des 15 derniers mois, les activités de secours à l'intérieur du Kampuchea ont permis de fournir, à un coût de 218 millions de dollars environ, plus de 250 000 tonnes de produits alimentaires (du riz surtout), quelque 63 000 tonnes de semences de riz, d'engrais et de facteurs agricoles de production, 1 041 camions et navires-citernes, 16 péniches, 4 remorqueurs et du matériel logistique divers, ainsi que des fournitures médicales et pédagogiques. L'action de secours en Thaïlande d'octobre 1979 à octobre 1980 s'est chiffrée à 210 millions de dollars environ. Ces fonds ont servi à l'entretien d'environ 180 000 personnes dans les zones frontalières, de 150 000 personnes dans les centres d'hébergement et de 120 000 Thaïlandais affectés, et ont permis de fournir 44 000 tonnes de riz destiné à l'alimentation et 23 000 tonnes de semences de riz dans le cadre de l'opération transfrontalière.

23. L'amélioration notable de la situation dans le pays se traduit notamment par les faits suivants :

- Le spectre de la famine a disparu. Bien qu'une petite partie de la population du Kampuchea souffre encore d'une grave sous-alimentation, le pays a encore pour le moment des disponibilités alimentaires minimums. On estime que le volume de la récolte de riz en cours se situera entre 672 000 et 771 000 tonnes; bien que cela ne suffise pas à satisfaire entièrement les besoins alimentaires en 1981, cela représente plus du double de la production de riz en 1979 (lors de la campagne de 1979/1980, le Kampuchea

a produit 300 000 tonnes de riz blanc, alors qu'il produisait plus d'un million de tonnes par an à la fin des années 60, où il était exportateur de riz);

- Plus de 1 000 dispensaires ruraux, ainsi que 5 500 écoles primaires avec un effectif total d'environ un million d'enfants, ont été rouverts dans des circonstances très difficiles, après être restés fermés pendant plus de quatre ans;
- La majorité des réfugiés qui avaient atteint la frontière thaïlandaise en septembre/octobre 1979 sont revenus dans leurs foyers;
- L'infrastructure nationale en ce qui concerne les transports a été suffisamment réparée pour permettre la livraison de secours alimentaires et autres à la plus grande partie de la population rurale du pays.

A l'intérieur du Kampuchea

24. Le fonctionnement des installations portuaires et de l'infrastructure des transports est devenu bien plus efficace, ce qui a permis d'améliorer considérablement les livraisons et la distribution des secours alimentaires. A cela s'est ajouté le fait que la population dispose plus largement d'aliments produits localement et en consomme davantage, avec le résultat que la santé et la nutrition se sont améliorées chez les Kampuchéens. Les services de santé nationaux se sont également améliorés et le rétablissement de la situation en ce qui concerne l'éducation a été remarquable.

25. Une accélération importante des livraisons de produits alimentaires au cours des derniers mois - qui a été rendue possible par les réaménagements effectués dans les deux ports de Kompong Som et de Phnom Penh - a permis au PAM de livrer la plus grosse partie des aliments dont on avait besoin avant la période de disette annuelle qui précède immédiatement la récolte de la saison des pluies, qui a commencé en novembre et décembre. Une amélioration générale du système des transports au cours de la même période a permis l'envoi rapide de ces produits alimentaires des ports dans les provinces.

26. Des enquêtes menées par le FISE dans un certain nombre de provinces ont montré que du riz et d'autres secours alimentaires ont été distribués dans les villages. Les enquêtes dans sept provinces, menées avec l'aide d'un nutritionniste du FISE, ont révélé une amélioration sensible de l'état de santé et de l'état nutritionnel des enfants, dont seul un petit pourcentage sont gravement sous-alimentés. Bien que tous les villages n'aient pas reçu la totalité des secours alimentaires dont ils avaient besoin, les enquêtes ont montré que l'état nutritionnel des enfants s'était partout amélioré. Ceci est principalement dû à une augmentation des quantités d'aliments, autres que le riz, produits et consommés localement. Les enquêtes ont permis de constater en outre que les semences de riz fournies dans le cadre de l'action internationale étaient parvenues aux agriculteurs dans la plupart des régions.

27. Les autorités sanitaires du Kampuchea sont parvenues à rétablir dans une grande mesure les services de santé de base dans le pays. Malgré le manque dans certains cas d'eau salubre et d'installations sanitaires adéquates, bon nombre d'hôpitaux ont recommencé à fonctionner, bien que dans des circonstances très difficiles. On a entrepris l'installation d'un réseau de centres sanitaires, plusieurs milliers d'agents sanitaires ont commencé à travailler et un plus grand nombre encore sont en train d'être formés. Les autorités sanitaires ont recommencé à dresser la liste des médicaments essentiels et y travaillent sur une plus grande échelle. On s'attache particulièrement à la lutte contre la tuberculose et le paludisme, maladies qui sont très répandues; deux consultants de l'OMS se sont rendus au Kampuchea et ont collaboré avec les autorités sanitaires à la préparation d'un programme de mesures de base pour la lutte contre ces maladies, qui est financé par le PNUD. Un consultant de l'OMS s'est rendu récemment à Phnom Penh pour aider les autorités à identifier les domaines sanitaires sur lesquels l'assistance du FISE portera en priorité au cours de la période 1981-1982.

28. Quant à l'enseignement primaire, des progrès remarquables ont été faits en un peu plus d'un an, à la suite de la relance générale de l'enseignement. Les autorités locales ont participé activement à la réparation provisoire ou à la reconstruction de la plupart des 5 000 écoles qui ont été rouvertes. Encouragées par le grand intérêt que les collectivités portaient à ce domaine, les autorités nationales et provinciales ont mobilisé plus de 21 000 enseignants, dont plus de 75 p. 100 sont des auxiliaires sans formation qui n'ont reçu qu'une préparation rudimentaire à leur travail. Selon les chiffres officiels, l'effectif des écoles primaires s'élevait à près d'un million à la fin de l'année scolaire 1979-1980. Plus de 60 p. 100 des enfants en âge de fréquenter l'école sont maintenant inscrits dans la première ou la deuxième année d'école primaire.

29. Le FISE et d'autres institutions ont apporté leur contribution à l'action des autorités en vue de remettre sur pied l'enseignement primaire en fournissant des quantités importantes de matériel de base : des tableaux noirs et de la craie, des crayons et des cahiers, des outils de menuiserie et de jardinage, du matériel d'enseignement pour les centres de formation pédagogique, des fournitures de base pour la production de manuels d'enseignement, ainsi que divers articles destinés aux orphelinats.

30. Grâce à une collaboration efficace entre les trois consultants de l'UNESCO qui se sont rendus au Kampuchea et les autorités responsables de l'éducation du Kampuchea, tant au niveau national que local, on a pu établir un programme détaillé en vue du relèvement des services d'enseignement primaire du pays.

31. Au cours des derniers mois, l'aptitude du FISE et du CICR ainsi que des organismes bénévoles à surveiller la distribution des secours au Kampuchea s'est considérablement améliorée. Depuis le début de l'opération, le contrôle de l'aide a soulevé des difficultés considérables du fait de l'absence quasi totale de moyens de communications et de la situation d'ensemble en matière de sécurité, ainsi qu'en raison d'un manque de personnel administratif qualifié dans le pays, de difficultés logistiques et d'une pénurie de fournitures et de matériel. Les autorités kampuchéennes ont maintenant commencé à établir certaines statistiques, les transports routiers se sont considérablement améliorés et le personnel international

se rend plus souvent dans les zones éloignées. Les enquêtes par sondages qui ont été effectuées au cours des derniers mois par le personnel local du FISE ont révélé que la situation sanitaire et nutritionnelle des enfants kampuchéens continuait à s'améliorer et ont permis de déterminer l'ampleur des distributions de secours alimentaires et de fournitures agricoles.

32. Les relations de travail entre le FISE et le CICR et les autorités kampuchéennes à Phnom Penh ont continué à s'améliorer, ce qui s'est traduit par une efficacité accrue au niveau de l'exécution de l'ensemble du programme. La coordination entre les organisations internationales et les organisations bénévoles s'est également poursuivie dans de bonnes conditions. L'assistance et l'appui logistique fournis par les organismes bénévoles dans des domaines tels que la santé et l'éducation ainsi qu'aux fins du relèvement de l'agriculture et de la petite industrie ont revêtu une très grande importance.

La précarité du redressement

33. D'importants problèmes subsistent malgré le redressement remarquable que le Kampuchea a connu au cours des derniers mois. En effet, la situation reste extrêmement précaire. Les besoins en la matière seront beaucoup moins importants, mais des secours d'urgence resteront indispensables en 1981 si l'on veut éviter toute régression importante.

34. L'équipe de la FAO qui s'est rendue au Kampuchea en novembre pour évaluer la situation alimentaire a estimé que la récolte de la saison des pluies, bien qu'étant deux fois plus importante que celle de l'année précédente, ne serait pas encore suffisante pour satisfaire les besoins alimentaires minimums de la population. L'aide alimentaire (principalement sous forme de riz) que le Kampuchea devrait obtenir de source internationale jusqu'à la campagne de la prochaine mousson se situerait entre 53 000 et 152 300 tonnes. L'équipe a indiqué dans ses recommandations que l'idéal serait de recueillir des engagements pour un minimum de 75 000 tonnes de riz et d'examiner la situation au début de 1981, date à laquelle une deuxième mission de la FAO doit évaluer les résultats de la campagne agricole de la mousson.

35. Par ailleurs, et cela est tout aussi important, le Kampuchea aura besoin qu'on lui fournisse des semences de riz, des engrais et d'autres apports agricoles pour la campagne de 1981, ainsi qu'une assistance supplémentaire pour l'exploitation des ressources en poissons d'eau douce, afin de permettre que le redressement agricole qu'il connaît actuellement se poursuive.

36. Une assistance supplémentaire sera également nécessaire si l'on veut conserver les résultats acquis pour ce qui est du rétablissement des services de santé de base et de l'enseignement primaire. Les services de santé du pays se heurtent à une pénurie de personnel et fonctionnent dans des conditions extrêmement difficiles. Les centres de santé périphériques ont besoin de personnel paramédical et auxiliaire qualifié. Certes, on a pu constituer un petit cadre de travailleurs sanitaires, mais ceux-ci ont été formés à la hâte et ont besoin d'un complément de formation. Le matériel et les médicaments font encore défaut et il n'a pas été possible d'entreprendre des campagnes de vaccination à grande échelle en raison de l'absence d'installations appropriées pour constituer des chaînes de réfrigération et à cause de difficultés administratives.

37. En conséquence, la situation médicale est précaire, d'abord parce qu'une fraction importante de la population rurale ne bénéficie pas de services suffisants et ensuite parce que les services de santé existants sont incapables de prévenir les épidémies ou de les enrayer de façon efficace. Les risques de poussées épidémiques ne peuvent pas être exclus étant donné la situation sanitaire généralement mauvaise que l'on connaît actuellement.

38. Dans l'immédiat, l'assistance du FISE dans le domaine de la santé consistera principalement à former du personnel sanitaire et en particulier des agents de soins de santé primaires, à fournir du matériel sanitaire ainsi qu'une assistance pour la préparation des listes de médicaments, à mettre en place des installations de base pour constituer une chaîne de réfrigération, à organiser des activités de formation en prévision d'un programme de vaccination élargi et à fournir de l'eau potable.

39. Pour ce qui est de l'enseignement primaire, la plupart des écoles au Kampuchea sont encore installées dans des bâtiments temporaires ou en plein air. On se heurte également à une pénurie aiguë d'auxiliaires pédagogiques et de mobilier scolaire. Malgré le programme de formation accélérée qui a été organisé, le niveau de compétence des enseignants reste bas.

40. Le FISE estime que l'assistance qu'il fournit aux fins de la réouverture des écoles primaires constitue un élément essentiel de son programme de secours d'urgence. Le fait de rassembler les enfants dans les écoles a permis aux autorités locales de déterminer leur situation nutritionnelle et sanitaire et de lancer, avec l'aide du FISE, des programmes d'alimentation complémentaire pour ceux qui souffrent de malnutrition aiguë. La fréquentation régulière de l'école a également permis aux enfants de surmonter progressivement les traumatismes du passé en apportant un élément d'équilibre et de stabilité dans leur vie.

Assistance en faveur des civils réfugiés à proximité de la frontière thaïlandaise

41. En 1979, environ un million de Kampuchéens sont venus se réfugier à proximité de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. Bien qu'un certain nombre d'entre eux aient été accueillis dans des centres d'hébergement administrés par le HCR en Thaïlande, la majorité se sont installés dans des camps de regroupement à cheval sur la frontière. En décembre 1979, on comptait 680 000 réfugiés qui vivaient pour la plupart dans huit camps temporaires. Ils avaient tous besoin qu'on leur fournisse d'urgence des produits alimentaires, de l'eau et des soins médicaux; la plupart d'entre eux souffraient de malnutrition, souvent aggravée par d'autres problèmes de santé tels que les maladies diarrhéiques, la tuberculose et le paludisme.

42. Ces concentrations importantes de réfugiés ont soulevé des problèmes importants pour le Gouvernement thaïlandais, lequel a demandé au FISE, au CICR, au PAM et au HCR de l'aider à créer des camps ainsi qu'à assumer la responsabilité principale de la fourniture aux enfants et aux autres réfugiés civils de produits alimentaires, d'eau et de services de santé. Le HCR s'est chargé de créer et d'administrer des centres d'hébergement en Thaïlande, le CICR s'est chargé de fournir des services médicaux à la population de ces centres, le FISE a entrepris de fournir une assistance spéciale aux enfants non accompagnés et le PAM a fourni des rations alimentaires de base et des compléments diététiques.

43. La responsabilité principale de fournir une assistance aux Kampuchéens installés dans les camps frontaliers a été assumée conjointement par le FISE et le CICR ainsi que par le PAM. Dans le cadre de leur opération frontalière, le FISE et le CICR ont fourni des rations alimentaires moyennes de 550 grammes par jour et par personne et ont ravitaillé les camps en eau à raison d'environ un million de litres par jour. C'est le CICR qui a assumé au premier chef la responsabilité de fournir des services médicaux aux camps en y installant un certain nombre de postes médicaux et d'hôpitaux mobiles. Ces deux organismes ont également fourni des compléments diététiques aux groupes les plus vulnérables de la population des camps, en particulier aux enfants de moins de cinq ans et à ceux souffrant de malnutrition aiguë, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes et aux personnes âgées.

44. Un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont également mis sur pied d'importants programmes de secours à l'intention de la population civile. Un grand nombre d'entre elles ont coopéré avec la mission commune FISE/CICR dans le cadre de leurs programmes en faveur des personnes réfugiées à proximité de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea.

45. Outre l'action qu'il a entreprise pour faire face aux besoins élémentaires de la population des camps, le FISE, en coopération avec le PAM et la FAO, a distribué du riz, des semences de riz, des outils agricoles et des graines de légumes à des agriculteurs du Kampuchea qui se sont présentés aux points de distribution prévus à cet effet le long de la frontière.

46. Le FISE et le CICR ainsi que le PAM ont également aidé le Gouvernement thaïlandais à planifier et à organiser des programmes de secours et de relèvement en faveur des 200 000 habitants des villages frontaliers thaïlandais dont les conditions de vie se sont détériorées du fait de l'afflux massif de Kampuchéens dans leur région. Cette assistance a consisté à :

- Fournir des rations alimentaires de base et des compléments diététiques aux enfants et autres groupes vulnérables;
- Fournir des abris, des vêtements et divers autres articles indispensables pour contribuer à renforcer les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement;
- Former des travailleurs sanitaires pour contribuer à assurer des services de santé de base au niveau des villages;
- Fournir de la documentation de base destinée à être utilisée dans les écoles et les centres communautaires.

47. Pour appuyer le Programme d'assistance humanitaire des Nations Unies au peuple kampuchéen, le Gouvernement thaïlandais a accepté :

- De créer à Bangkok une base par laquelle les secours pourraient transiter avant d'être expédiés au Kampuchea par avion ou par bateau;
- De permettre l'utilisation de ses services pour l'achat en vrac de la plus grande partie du riz et des semences de riz nécessaires pour le programme de secours au Kampuchea;
- De veiller aux problèmes de sécurité, de distribution, d'approvisionnement et d'accès dans certains des camps frontaliers en Thaïlande;
- De fournir un appui administratif et opérationnel pour les programmes d'assistance en faveur des villages thaïlandais affectés.

48. Malgré les graves difficultés que lui a occasionnées cet afflux de réfugiés, le Gouvernement thaïlandais a accueilli généreusement des centaines de milliers de personnes. En 1981, la Thaïlande continuera à avoir besoin d'aide pour s'occuper des réfugiés à la fois dans les centres d'hébergement et à proximité de la frontière ainsi que pour fournir une assistance à la population des villages thaïlandais affectés.

Annexe I

LETTRE DATEE DU 28 NOVEMBRE 1980, ADRESSEE AU DIRECTEUR GENERAL DU
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je voudrais solliciter votre concours sur une question urgente en formulant l'espoir que le FISE continuera à assumer son rôle de principal organisme responsable du programme d'assistance humanitaire des Nations Unies au peuple kampuchéen pendant l'année civile 1981.

J'ai conscience du fardeau qu'une telle mission représente pour votre organisme eu égard aux nombreuses autres responsabilités qui lui incombent dans le monde entier. J'estime cependant que ce programme a connu un grand succès malgré les nombreuses difficultés qu'il a fallu surmonter, et que cette réussite est à mettre pour une large part à l'actif du FISE. En fait, en raison des nombreux facteurs critiques en jeu, le FISE est exceptionnellement bien placé pour assurer la continuation d'un programme rationnel et intégré.

J'estime que nous avons à présent des possibilités certaines de consolider les importants avantages acquis au cours de l'année passée et que nous compromettrions nos chances de succès si nous devions à ce stade confier la responsabilité principale du programme à un autre organisme que le vôtre. Comme vous le savez, nous avons motif d'espérer que l'ensemble de l'opération de secours au Kampuchea pourra être ramené à un niveau beaucoup plus normal à la fin de 1981, date à laquelle, sauf imprévu, le Kampuchea devrait avoir largement retrouvé son autonomie alimentaire.

Je suis également impressionné par le fait que plusieurs des principaux contributeurs au programme ont fait part de leur admiration pour le rôle qu'a joué le FISE en la matière et exprimé le ferme espoir qu'il continuerait à exercer les fonctions de principal organisme responsable du programme.

Je tiens à vous faire savoir que je viens de lancer un appel urgent aux gouvernements donateurs pour qu'ils annoncent un soutien financier aussi important que possible au cours de la réunion des donateurs prévue pour le 10 décembre.

Si le FISE accepte de poursuivre en 1981 son rôle de principal organisme responsable, je me mettrai en rapport avec les autres organisations concernées et leur demanderai de continuer à lui apporter une collaboration aussi étroite qu'au cours des derniers mois. J'ai également le plaisir de vous informer que sir Robert Jackson a accepté de continuer à exercer les fonctions de coordonnateur pendant encore un an.

Je vous adresse, une fois de plus, mes plus vifs remerciements pour l'aide que vous avez fournie dans le passé et pour la coopération qui se poursuivra, je l'espère, en 1981.

/...

Annexe II

LETTRE DATEE DU 9 JANVIER 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE DIRECTEUR GENERAL
DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

J'ai l'honneur de répondre officiellement par la présente à votre aimable lettre du 28 novembre demandant que le FISE continue à assumer, en 1981, le rôle de principal organisme responsable du programme d'assistance humanitaire des Nations Unies au peuple kampuchéen. Comme je vous en ai informé de vive voix, j'ai consulté le Président et les membres du Conseil d'administration du FISE, qui sont convenus - après avoir examiné vos vues et celles des contributeurs principaux ainsi que celles de nombreux autres gouvernements - que le FISE continuerait à assumer cette responsabilité jusqu'à la fin de 1981.

Comme vous le savez, les membres du Conseil d'administration ont donné leur accord non sans réserves, en raison des difficultés qu'il risque de soulever dans l'accomplissement de la mission dont le FISE est chargé à l'échelon mondial envers les enfants et les mères. Comme eux, j'accueillerais avec satisfaction l'aide que vous continueriez à apporter de diverses manières, afin d'atténuer quelques-unes de ces difficultés.

Il n'a pas été facile pour le FISE de s'acquitter de son rôle de principal organisme responsable du programme. Dans les 12 mois à venir, les fonds et les programmes seront relativement moins importants et le sens de l'urgence sera moindre; nous aurons donc besoin de toute l'aide possible et je me féliciterais que vous demandiez aux donateurs aussi bien qu'aux autres institutions des Nations Unies qu'ils apportent leur appui de diverses manières.

Le problème le plus important est, bien entendu, celui de l'appel de fonds. En 1980, une grande partie de mon temps et de celui de quelques hauts fonctionnaires du FISE a été consacrée à réunir des fonds pour le Kampuchea au nom de toutes les organisations participantes. Nous voulons espérer qu'en 1981 nous n'aurons pas à dépenser autant, sinon plus, de temps et d'énergie à cette fin car le caractère moins pressant des problèmes rendra l'appel de fonds plus difficile. Nous avons beaucoup apprécié le message que vous avez adressé en novembre aux pays donateurs pour les engager à verser le plus tôt possible des contributions importantes afin de répondre aux besoins d'assistance du Kampuchea, et nous nous félicitons de pouvoir compter sur votre soutien continu pour satisfaire ces besoins.

Un deuxième sujet de préoccupation tient à la nécessité de pouvoir agir avec une certaine latitude eu égard aux fonds limités dont nous disposerons pour un programme qui sera difficile à gérer au cours des 12 prochains mois. Quelques donateurs ont fait savoir qu'ils étaient disposés à verser une partie de leur contribution à un fonds commun dont le montant total s'élèverait peut-être à 40 millions de dollars et qui serait géré par le FISE en consultation avec votre représentant spécial, sir Robert Jackson. Le Gouvernement des Etats-Unis a déjà fait savoir qu'il était prêt à verser une contribution importante à ce fonds commun si un nombre suffisant d'autres donateurs étaient prêts à y participer, et plusieurs gouvernements ont déjà donné leur accord à cet effet. Je me féliciterais de toute démarche que vous-même ou vos collègues pourriez entreprendre pour persuader les donateurs d'agir rapidement sur ce plan.

Il nous a paru que le rôle d'organisme chargé au premier chef d'un programme qui intéresse le système des Nations Unies tout entier est une tâche si difficile qu'elle ne peut être accomplie qu'en association. Des mesures sont déjà prises en vue d'améliorer et de renforcer la coordination et d'appliquer une approche collégiale à l'examen des problèmes et à la prise des décisions. Comme vous le savez, nous avons toujours travaillé en étroite collaboration avec sir Robert Jackson et son équipe, et nous entendons poursuivre cette utile association.

Comme par le passé, nous continuerons, en collaboration avec tous les intéressés, d'essayer d'aboutir à des décisions par consensus. Si, malgré tous les efforts, nous n'y parvenons pas, j'estime qu'il sera nécessaire qu'en consultation avec sir Robert, le FISE prenne toutes les décisions qui s'imposeront en ce qui concerne en particulier l'allocation des fonds, afin de pouvoir aller de l'avant.

Ces décisions concerneraient, dans les cas où le FISE devrait parler au nom de tous les organismes, les avis adressés aux donateurs au sujet de la ventilation des fonds entre les divers organismes - et ces avis seraient formulés aux donateurs qui sont prêts à les accepter de manière suivie - ainsi que l'établissement de priorités globales lorsque les besoins dépassent les ressources disponibles. Le FISE ne débattrait pas des questions techniques de fond, qui sont du ressort des organismes compétents. Dans une opération aux aspects si complexes et si divers, certaines questions ne relèvent pas immédiatement de la somme des mandats de toutes les organisations intéressées. Ces questions sont souvent liées aux tâches que le FISE accomplit pour chacun, comme l'appel de fonds pour tous, la représentation de tous les organes auprès du Gouvernement royal de Thaïlande en ce qui concerne les problèmes affectant les réfugiés le long de la frontière, les autorités du Kampuchea, etc. Il importe que le FISE ait le soutien total de toutes les organisations, lorsqu'il prend des initiatives dans des domaines aussi incertains, dans l'esprit évoqué plus haut.

Enfin, je me permettrai de souligner que le FISE accepte non sans hésitation de poursuivre en 1981 son rôle de principal organisme responsable du programme, mais qu'il s'emploiera à s'en acquitter au mieux de ses capacités. Nous continuerons à attendre le moment où le FISE pourra de nouveau consacrer toute son attention à ses tâches normales; je conviens toutefois avec vous qu'il y a tout lieu d'espérer que nous pourrions ramener l'ensemble de l'opération de secours au Kampuchea à un niveau normal d'ici à la fin de 1981, date à laquelle, sauf imprévu, le Kampuchea devrait avoir largement retrouvé son autonomie alimentaire.

Permettez-moi une fois de plus de vous exprimer ma reconnaissance pour l'appui que vous continuez à apporter à l'opération du Kampuchea.